

N° 2024/10

Commune de Saint Paul Cap de Joux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 2 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Brigitte BILLOUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Thierry VIALARD, Ernest DURAND, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Zalifaou BERNÈS, Michèle GUIRAUD, Christian BELAUT.

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Constitution de servitude

Diverses conventions de servitude ont été signées chez Maître Alexis CROCHET, notaire à Rodez, 7 Place de la Cité – 12000 RODEZ avec ENEDIS pour l'enfouissement de lignes électriques souterraines et la création de postes de transformation électrique sur la parcelle cadastrée ZI 26.

Il convient désormais de régulariser la situation via la rédaction d'actes authentiques de constitution de servitudes, dont les frais de Notaire sont à la charge d'ENEDIS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à signer lesdits actes relatifs aux conventions mentionnées ci-dessus, avec faculté de subdéléguer

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE

Monsieur Michel Belaval



